

Réunion sous la présidence du Premier ministre pour examiner le dossier des rapatriés

Libération
9/5/2011

Le Maroc semble déterminé à voler au secours de ses ressortissants dans les pays en crise. Près de 15.000 Marocains et 200 étrangers ont été rapatriés par le gouvernement marocain, de Libye, de Côte d'Ivoire, de Tunisie, de Bahreïn et du Japon, pour un coût de 126 millions de DH, a indiqué Mohamed Ameer, ministre chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, le 4 mai en réponse à une question orale à la Chambre des représentants sur les mesures prises par les pouvoirs publics pour aider les Marocains qui ont fui dernièrement plusieurs pays en crise.

Le ministre a expliqué que du 17 février au 28 avril, près de 14.000 Marocains ont été rapatriés de Libye dont 5.888 personnes rapatriées par voie maritime et 8.087 par avion.

Le Maroc a pris également en charge le rapatriement de près de 200 personnes de différentes nationalités dont le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Mauritanie, l'Égypte, la Tunisie, le Soudan et l'Algérie, a-t-il précisé avant d'ajouter qu'en plus de ces personnes rapatriées à la charge du gouvernement, 3.400 autres ont regagné le Maroc par leurs propres moyens.

Concernant les MRE de Côte d'Ivoire, M. Ameer a expliqué que 937 Marocains ont été rapatriés en plus de 300 autres qui sont retournés au Maroc par leurs propres moyens.

Il a aussi noté que des dizaines de Marocaines mariées avec des Libanais sont parties au Liban ou vers d'autres pays voisins, et qu'une centaine de Marocains, en majorité des femmes mariées avec des étrangers, ont choisi de rester en Côte d'Ivoire.

Quant aux MRE qui résident dans d'autres pays en crise, le ministre a fait savoir que le gouvernement a pris en charge le rapatriement de 1230 Marocains d'Égypte, 600 de Tunisie, 19 du

Bahreïn, et de 165 du Japon après le puissant séisme et le tsunami qui ont secoué ce pays en mars dernier.

M. Ameer a souligné que l'ensemble de ces opérations d'évacuation n'ont pas été de tout repos et qu'elles se sont déroulées dans des conditions difficiles, voire dangereuses et qu'elles ont mobilisé des fonds importants.

Evoquant la question des mesures prises par le gouvernement pour accompagner la réinsertion de ces MRE, M. Ameer a précisé que son département a mis en place une cellule chargée de l'accueil des personnes rapatriées de Libye et de les informer à même de leur permettre de surmonter les difficultés de réinstallation et de réinsertion.

Ladite cellule a accueilli 2899 personnes et reçu 319 correspondances concernant, entre autres, des demandes de logement, d'emploi, de crédits bancaires et de scolarisation des enfants.

En réponse à ces doléances, le ministre a affirmé que son département a pris l'initiative de contacter en urgence le président directeur général du holding Al Omrane, pour examiner les moyens permettant aux personnes rapatriées de bénéficier des offres de logements sociaux avec les mêmes avantages et facilités accordées à leurs compatriotes vivant au Maroc.

Il a été également décidé l'intégration directe des enfants de ces personnes rapatriées dans les écoles publiques et de faire bénéficier les malades d'entre eux des soins gratuits dans les différents centres hospitaliers.

Une réunion se tiendra ce 9 mai sous la présidence du Premier ministre pour examiner le dossier de ces personnes rapatriées et les mesures devant être prises pour trouver des solutions à leurs problèmes, a annoncé M. Ameer.

HASSAN BENTALEB